

## Site des anciennes Forges de Clabecq

Le haut-fourneau de Clabecq a coulé ses dernières tonnes de fonte le 31 décembre 2001. L'immense site des Forges (80 ha), qui avait connu une activité sidérurgique très intense depuis 1781, est ainsi devenu une friche industrielle à réaménager.

Eu égard au statut historique de la pollution et à la faillite, en 1996, de la société des Forges de Clabecq, dont l'actionnaire principal était alors la Région wallonne, il est apparu que l'assainissement des sols constituait une charge pour la communauté. En 2004, un arrêté ministériel chargeait d'ailleurs la SPAQuE de réhabiliter le site.

Face à l'absence d'avancée concrète, la Commune décida de reprendre l'initiative et sollicita le groupe Duferco et la Région en vue de constituer un partenariat public-privé pour la reconversion du site.

L'accord obtenu en 2007 s'avérait très positif pour la Région wallonne puisque Duferco acceptait de prendre en charge l'assainissement de la pollution historique sur la base d'un engagement moral des autorités de soutenir le projet et de réaliser les infrastructures routières nécessaires au développement du site et de Tubize.

La reconversion du site des Forges de Clabecq s'est ainsi inscrite dans une approche partenariale entre la Commune, la Région et Duferco.

Dès 2009, la Commune de Tubize et Duferco obtenaient du Gouvernement wallon la reconnaissance de Site A Réaménager (SAR) pour les anciennes forges de Clabecq. Sur cette base, une démarche participative de grande ampleur a été organisée et a permis d'élaborer un Master Plan pour la reconversion du site en partenariat avec les institutions régionales, locales et les riverains.



Le projet de réaménagement vise la mixité au travers d'affectations telles que l'habitat, les équipements communautaires, le tertiaire, l'activité économique.

Le réaménagement du site offre de très belles opportunités pour l'intérêt général, notamment en ce qui concerne l'accès au canal, les trames verte et bleue et les modes doux.

Le Master Plan en quelques chiffres :

- Logements : environ 2.500 logements
- Tertiaire : 3,3 ha (commerces, bureaux...)
- Activités économiques : 20 ha (dont 7 ha pour de l'activité économique multimodale)
- Equipements communautaires : environ 1,8 ha (école, crèche, centre médical, centre culturel,...)
- Commerces et Horeca
- Espaces paysagers : 25 ha



**Duferco**

Le Quartier Nouveau permet de rencontrer quelques enjeux majeurs pour les Tubiziens. Ils pourront notamment redécouvrir le canal grâce à de belles perspectives vers celui-ci et à de larges aménagements permettant la détente et les loisirs. Ils pourront apprécier le nouveau boulevard urbain d'entrée de ville qui simplifiera fortement les flux tout en concrétisant le renouveau de Tubize avec une nouvelle polarité prestigieuse accueillant des commerces, des services et une école. Ils pourront encore profiter de 25 ha d'espaces paysagers connectés à un véritable réseau de mode doux reliant les différentes centralités par des parcours aérés et intégrant de nombreux et vastes bassins d'orage.

Le site devrait accueillir de l'ordre de 6.000 nouveaux habitants et 1.500 emplois. Les logements collectifs se tourneront principalement vers le canal, laissant la place à une promenade de 27 mètres de large (!) agrémentée de quelques terrasses pour l'horeca. Dans les quartiers en relation avec le quartier des Bruyères, à l'Ouest, des logements groupés et mixtes s'organisent autour de différents espaces paysagers tels que vallon humide et parc des coteaux. Au Sud-Ouest, un habitat individuel se développera en relation avec les paysages agricoles existants.

Vu sa situation et ses dimensions, le projet est une réelle opportunité pour Tubize en termes de développement et de positionnement dans son territoire. Il permettra de réaliser un nouveau pôle d'attractivité ambitieux tout en renforçant les qualités de son centre-ville, sans le concurrencer. Affirmer le rôle de pôle brabançon sur l'axe Bruxelles-Mons, telle est l'ambition du projet.

Le site des Forges de Clabecq apparaît comme une opportunité exceptionnelle, tant à l'échelle régionale et locale, et ce à bien des égards :

- Potentiel foncier unique en Wallonie ;
- Renforcement du maillage territorial wallon ;
- Réponse à la pression démographique actuelle et à venir ;
- Reconstitution d'un pôle économique ;
- Mise en pratique des principes du développement durable.

### Etat d'avancement et partenariats déjà engagés

La Commune de Tubize et Duferco ont signé une convention d'aménagement encadrant leur collaboration.

Duferco et l'IBW se sont engagés dans une collaboration à long terme en vue de développer la zone d'activité économique conformément au Master Plan.

Duferco a introduit une première demande de permis d'urbanisation pour le Quartier des Coteaux, situé à l'Ouest du site. Ce premier développement concerne environ 200 logements (maisons unifamiliales, logements mixtes, appartements).

Le contournement Nord qui permettra de contourner le centre de Tubize est un des éléments clés de la réussite du projet en termes d'accessibilité. Il est repris dans le « Plan Infrastructures 2016-2019 » du Gouvernement wallon.